

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 20 octobre 2014

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3884-2014.

Cause annuelle 2014 de *Gazifère inc.* (Phase 3 – Cause tarifaire 2015).

**Planification de l'audience en Phase 3 - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (S.É.-AQLPA).**

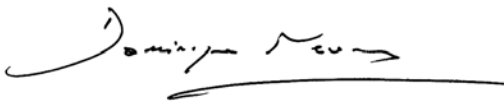
---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (SÉ-AQLPA)* aux fins de la planification d'audience en Phase 3 du présent dossier :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Monsieur Jacques Fontaine présentera son rapport C-SÉ-AQLPA-0012 SÉ-AQLPA-2, Doc. 1. Durée prévue : 20 minutes.
- **Contre-interrogatoires** : Environ 15 minutes pour les témoins de *Gazifère inc.* et environ 5 minutes par intervenant. Le tout sujet à ajustement après que la preuve orale aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Plaidoirie orale de 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.